Méthode archaïque de vidange des latrines à la maison d’arrêt de Cotonou

Au nom de l’hygiène publique, il faut arrêter le désordre

A quoi sert l’Agence Pénitentiaire du Bénin qui a pourtant la mission de s’assurer des bonnes conditions d’incarcération des détenus et de veiller sur l’entretien des maisons d’arrêt et des prisons ? Au regard de l’incroyable et pathétique scène de vidange des latrines et tout ce qui suit, il faut vraiment s’inquiéter pour la vie des détenus à la maison d’arrêt de Cotonou. C’est le comble de l’inacceptable parce que les personnes incarcérées ne sont pas vraiment traitées comme des êtres humains mais comme de véritables »déchets sociaux ».

La prison est vraiment un monde entièrement à part où l’on ne

songe pas du tout à préserver la dignité des détenus. Le fait est très récurrent et confirme la thèse selon laquelle dès que vous perdez votre liberté, on vous chosifie et vous rabaisse au rang d'un simple animal et vous traite comme un imbécile ver de terre. Dans plusieurs domaines, le respect des droits de l'homme en général et des détenus en particulier ne trouve pas sa réelle application dans les établissements pénitentiaires où ceux-ci subissent des traitements qui relèvent d'une autre époque.Le cas de la maison d'arrêt de Cotonou est frappant voire poignant. Et le plus choquant, c'est lorsque des détenus sont contraints à la vidange manuelle des latrines.

C'est devenu une habitude puisqu'il n'y a pas un camion-citerne muni d'une pompe aspirante pour vider les latrines et emmener les excréta vers un dépôt spécialement aménagé. Ainsi, des détenus sont réquisitionnés pour vidanger lesdites latrines. Puisqu'ils doivent tout subir du fait qu'ils soient en détention, ils se servent des seaux sans gants, ni bottes ni masques pour prendre d'assaut les latrines, sans l'utilisation bien sûr de désinfectants pour combattre et neutraliser les odeurs. Selon les cas, certains détenus sont contraints à faire cette sale besogne pendant trois mois. Le comble, c'est également lorsque ces << Gong farmers>> circonstanciels déversent les excréta dans les caniveaux qui se trouvent dans la grande cour. Ainsi, on comprend que l'hygiène publique, la préservation de l'environnement que ce soit à l'intérieur et l'extérieur de la maison d'arrêt de Cotonou ne préoccupent point les autorités et en premier ressort l'Agence Pénitentiaire du Bénin. Le directeur général de cette agence doit expliquer comment une telle chose est possible en plein cœur de Cotonou. Comment son agence s'assure-t-elle donc des bonnes conditions d'incarcération des détenus d'une part et d'autre part comment veille-t-elle sur l'entretien des maisons d'arrêt et des prisons ?

Une chose est très sûre, les détenus sont exposés à la vapeur

méphitique qui se dégage des latrines, réputée très dangereuse à la santé humaine. Au surplus, ils peuvent développer des maladies comme le choléra, la typhoïde, les maladies de la peau, les maladies respiratoires, la diarrhée, l'irritation du nez,etc. Il convient donc de prendre de nouvelles mesures afin que la vidange des latrines dans les établissements pénitentiaires et surtout dans la maison d'arrêt de Cotonou soit faite avec des moyens techniques modernes. On n'a pas besoin de déshumaniser à ce point les détenus. Purger une peine n'est pas synonyme d'avoir perdu la dignité humaine.

Patrice GBAGUIDI